

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2022 / 099

Nombre de conseillers:

En exercice : **23**

Présents : **16**

Votants : **21**

Objet :

**Lancement d'une
procédure d'alignement
pour la Route du Centre
Equestre**

Délibération n°64/22

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le ___/___/2022 et que la convocation avait été faite le ___/___/2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ___/___/2022 et la publication ou notification du ___/___/2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001309-20220728-64-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2022

Affichage : 04/08/2022



L'an deux mille vingt-deux, le 28 Juillet à 09 h 00, par suite d'une convocation en date du 19 Juillet 2022, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Grosseto-Prugna se sont réunis en session ordinaire au Centre Administratif de Porticcio, sous la présidence de Madame Valérie BOZZI, Maire.

Etaient présents : Mmes Anne Laure ANTONINI, Jeanne ARRIGHI, Mmes Valérie BOZZI, Marie Madeleine GIOVANNANGELI, Clara LECA, Françoise LECAT, Geneviève MARCHETTI, Lucienne PETROLI ; Mrs. Vincent CICCADA, Philippe CREVEL, Paul GAETA, Louis GIORDANI, Alexandre LIVRELLI, Jean NEGRI, Éric RISTERUCCI, Jean-Dominique SPINOSI.

Avaient donné pouvoir :

Mme Pascale BARBOLOSI à M. Vincent CICCADA ; M. Paul BOZZI à Mme Valérie BOZZI ; M. Christian LAMBERT à M. NEGRI ; Mme Sophie LUCCHINI à M. Alexandre LIVRELLI ; M. Alain HABANI à M. Eric RISTERUCCI

Etaient absents : Marie-Charlotte GRASSI, Clémentine UCCELLI.

Le Conseil a choisi pour secrétaire **Mme Clara LECA.**

Vu l'article L.112-1 du Code de la Voirie Routière,

Vu le projet de plan d'alignement,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de rectification des limites de propriété de la Route dite du Centre Equestre, à Porticcio.

L'objectif de cette procédure est de sécuriser la circulation sur cette route étroite et très fréquentée, puisqu'elle permet l'accès aux écoles et à la crèche de Porticcio depuis la Route de Moyenne Corniche.

Le Conseil Municipal, Ouï le Maire en son exposé, Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité

APPROUVE la mise en œuvre de la procédure d'alignement pour la Route du Centre Equestre, à Porticcio et le projet d'enquête publique.

ACCEPTE la rétrocession à la Commune de la surface utile à élargir la route du Centre Equestre.

AUTORISE le Maire à lancer les procédures administratives et réglementaires en vue de la réalisation de cet alignement et notamment à désigner un commissaire enquêteur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait à Grosseto-Prugna, les jours mois et ans que dessus.

Le Maire, Valérie BOZZI

